

COMMUNIQUÉ

ARRIVÉE ET COOPTATIONS DE COUNSELS AU CABINET AUGUST DEBOUZY



Droit du travail et de la protection sociale Droit européen Droit de l'environnement Droit public et commande publique | 29/01/15 | Nathalie Lengaigne Diane Reboursier Hélène Billery

Le cabinet August & Debouzy annonce l'arrivée de Nicolas Gettler, en qualité de conseil au département contentieux et la cooptation de 6 nouveaux conseil : Leslie Bensoussan, Hélène Billery, Benoît Javaux, Nathalie Lengaigne, Valérie Munoz-Pons et Diane Reboursier.

DEPARTEMENT CONTENTIEUX

Nicolas Gettler a rejoint le département contentieux des affaires en qualité de Counsel le 1er décembre 2014 après avoir débuté sa carrière en qualité de Magistrat de l'ordre judiciaire pendant près de 8 années. Il a notamment exercé les fonctions de juge au sein de chambres civile, pénale et sociale et a eu à traiter de nombreux litiges civils, pénaux, économiques et commerciaux. Il vient compléter l'expertise du cabinet en droit pénal des affaires, civil et commercial, et en contentieux du droit des sociétés.

Benoît Javaux a rejoint le département contentieux des affaires du cabinet en 2005. Il intervient en particulier en matière de responsabilité contractuelle, de responsabilité du fait des produits défectueux, de litiges corporate, d'actions de groupe pour des entreprises françaises et internationales.

Valérie Munoz-Pons intervient en droit pénal, contentieux des affaires et droit de la presse pour une clientèle française et internationale. Diplômée d'HEC et de Paris II-Assas, elle a rejoint en 2007 le département contentieux des affaires d'August & Debouzy.

DEPARTEMENT FISCAL

Leslie Bensoussan a rejoint le pôle fiscal d'August & Debouzy en février 2008. Elle accompagne des organisations complexes, françaises et étrangères, sur la gestion quotidienne de leur fiscalité : structuration des flux intragroupe, détermination et défense de leur politique de prix de transfert, mise en place et suivi d'intégrations fiscales, mise en place de schémas d'intéressement et gestion des contrôles fiscaux et des relations avec les autorités fiscales. Elle assiste également ses clients dans le cadre de leurs opérations de LBO et de restructuration.

DEPARTEMENT PUBLIC, REGLEMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

Hélène Billery a rejoint August & Debouzy en 2008, après différentes expériences professionnelles, en France et à l'étranger. Son champ d'intervention couvre l'ensemble du droit public des affaires, notamment. Elle intervient dans le domaine de la commande publique (marché publics, délégations de service public, PPP et montages contractuels complexes), du droit domanial et du droit réglementaire, tant en conseil qu'en contentieux pour le compte de personnes privées et publiques.

DEPARTEMENT SOCIAL

Nathalie Lengaigne a intégré le département droit social d'August & Debouzy en 2009 après avoir exercé pendant trois ans au barreau de Lille et étudié aux Etats-Unis (LL.M.). Elle conseille les entreprises évoluant dans un contexte international au quotidien, et intervient en matière de réorganisations et de restructurations. Elle assiste également ses clients dans le cadre de procédures contentieuses individuelles et collectives.

Diane Reboursier fait partie du cabinet August & Debouzy depuis janvier 2007. Elle accompagne les entreprises françaises et étrangères implantées en France, tant dans leur gestion quotidienne des relations individuelles et collectives de travail que dans la mise en œuvre de projets spécifiques (réorganisations, transferts d'entreprise, PSE). Elle représente régulièrement ses clients dans des affaires contentieuses (notamment télé réalité et CDDU).

À propos de Leslie Bensoussan :

Membre du barreau de Paris depuis 2006, Leslie Bensoussan est titulaire d'une maîtrise de Droit Fiscal à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (2005) et d'un DESS Fiscalité Appliquée à l'Université Paris Est Créteil (2006). Elle a rejoint le Département Fiscal d'August & Debouzy en 2008, après avoir exercé deux ans au sein du cabinet SBKG.

À propos d'Hélène Billery :

Après avoir obtenu un DEA en Droit public comparé en 2004 à l'Université Paris-I, Hélène Billery a débuté sa carrière en tant que juriste dans le cabinet d'affaires français Sygna Partners (2004-2007). Forte d'une expérience internationale notamment au Canada et aux Etats-Unis, le champ d'expertise d'Hélène Billery inclut le droit public des affaires, la commande publique, le contentieux administratif ou encore la santé publique.



À propos de Nicolas Gettler :

Doté de solides connaissances du monde économique, acquises au cours de ses trois années de cursus à l'EDHEC, Nicolas GETTLER est également titulaire d'un Diplôme d'Etudes Comptables et Financières (D.E.C.F.) et d'un DEA de Droit Privé délivré par l'Université de Paris X-Nanterre en 2004. Il a par ailleurs été admis à l'Ecole Nationale de la Magistrature en 2006.

À propos de Benoît Javaux :

Benoît Javaux est avocat au Barreau de Paris depuis 2007. Il est titulaire du diplôme de l'I.E.P. de Lyon, d'un D.E.A. de Droit Privé de l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne et d'un D.E.S.S. de Droit des Affaires à l'Université Paris-IX Dauphine. Benoît Javaux est notamment chargé du cours de rédaction d'actes du Master 2 Droit privé fondamental de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

À propos de Nathalie Lengaigne :

Avocat au barreau de Paris depuis 2004, Nathalie Lengaigne a obtenu un DEA de Droit privé en 2002. Titulaire d'un Master of Law (LL.M) Droit international des affaires en 2009, elle a exercé au sein du cabinet d'avocat Hiscock & Barclay LLP (NY), ainsi qu'à la Cour Suprême de l'Etat de New York (Buffalo, NY) auprès du juge Penny M. Wolfgang.

À propos de Valérie Munoz-Pons :

Titulaire en 2005 d'une Majeure Stratégie Fiscale et Juridique Internationale à HEC et, la même année, d'un DESS de Fiscalité Internationale à l'Université Paris II Panthéon Assas, Valérie Munoz-Pons a rejoint en 2007 le Département Contentieux des affaires et Propriété Intellectuelle d'August & Debouzy.

À propos de Diane Reboursier :

Titulaire en 2005 d'un Magistère de Juriste d'Affaires, d'un DESS de Droit des Affaires et de Fiscalité et d'un certificat de spécialité en propriété intellectuelle (DJCE) à l'Université de Paris II Panthéon Assas et membre du barreau de Paris depuis 2007, Diane Reboursier a rejoint le département social d'August & Debouzy en janvier 2007, en qualité de stagiaire puis de collaboratrice.
